
2017 04 13 Compte-rendu de réunion du conseil municipal

Présents : Viviane Arickx, Léonce Biamouret, Thierry Bonnefoi, Xavier Daran, Jacqueline Darolles, Francis Dutech, Jacques Esparseil, José Moulis, Patrick Saint-Supéry.

Excusés : Isabelle Bourda, Éric Rollandin

Secrétaire de séance : Mme Jacqueline Darolles

La séance est ouverte à 21h00

1. Délibérations

1.1 Budget 2017

Les charges de fonctionnement sont plafonnées à hauteur de 290 506€.

155 412€ pour les charges d'entretien

50 300€ pour les charges de personnel

26 645€ fonds national GIR (versement de ressources en raison de la réforme de la TP

52 899€ dont les participations aux organismes de regroupement, les indemnités aux élus et les subventions aux associations (6300€)

Les recettes prévisionnelles sont équilibrées par rapport à 2015.

En investissement les dépenses prévisionnelles concernent l'achat de foncier, les bâtiments publics, les réseaux et les études dont l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

L'ensemble des budgets est équilibré.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le budget primitif.

1.2 Montant du loyer

Le loyer du T2, au changement de propriétaire est proposé à 300€ anciennement à 295€.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide cette évolution.

1.3. Devis étude urbanisation

Il s'agit de solliciter un regard extérieur pour proposer une aide en vue de planifier des projets cohérents d'urbanisation. Le cabinet « atelier Urbain Séguy & Colomb » propose une étude en deux parties. La première concerne le scénario d'aménagement d'ensemble. La prestation est de 4120€.

Une tranche optionnelle concernera le programme d'actions. Cette prestation potentielle sera de 3770€.

Le Conseil Municipal, valide à la majorité (7 pour, 1 contre, 1 abs), le devis relatif au scénario d'aménagement d'ensemble.

2. Scrutin présidentiel

Pour les scrutins des de tours de l'élection présidentielle, l'ouverture de bureau de vote est prévue de 8h00 à 19h00. Les tours de garde sont définis :

Début	Fin	Garde 1	Garde 2	Garde 3
8h00	10h30	T. Bonnefoi	F. Dutech	J. Esparseil
10h30	13h00	T. Bonnefoi	X. Daran	J. Moulis
13h00	16h00	L. Biamouret	I. Bourda	P. Saint-Supéry
16h00	19h00	V. Arickx	J. Darolles	E. Rollandin

3. Journée communale

Elle est programmée le 20 mai.

La distribution de l'information aux Noilhanais sera diffusée fin avril avec une réponse souhaitée au plus tard pour le 12 mai.

Une réunion d'organisation est prévue le samedi 13 mai à 11h00.

Le Conseil Municipal se réjouit du caractère pérenne de cette journée d'intérêt général qui présente un réel intérêt pour la commune et un moment de convivialité.

4. Fonds de solidarité logement

Le Conseil Départemental sollicite les communes afin de créer un fond de solidarité coût de 0,40€ par habitant soit 152€.

Le Conseil Municipal choisit d'effectuer un don à l'identique à GESTES.

5. Comptes rendus des réunions

5.1 Cinéma

L'association remercie la commune de Noilhan pour la subvention. L'idée est de pérenniser cet espace culturel.

5.2 Protection Civile

L'association comporte 20 personnes. Malgré l'ensemble des subventions, l'association a un léger déficit lié aux diverses charges notamment l'entretien des véhicules, les vêtements.

5.3 SICTOM

Suite à l'intégration de ce syndicat dans les compétences communautaires, il convenait d'élire un nouveau bureau. M. Reveil était seul candidat. Il a été réélu par 107 pour 15 contre.

Un agent passe toutes les semaines sur l'ensemble des sites afin de débarrasser les encombrants. Le taux de redevance par habitant sera désormais fixé par la Communauté des Communes du Savès.

5.4 GESTES

Une réunion d'information de l'ensemble des élus des 14 communes adhérentes à GESTES sera convoquée à Noilhan le jeudi 8 juin à 18h00.

5.5 Communauté des Communes

L'intégration du SICTOM dans les compétences communautaires provoque mécaniquement un abondement du budget voisin de 20%.

La masse salariale représente en première approximation 20% du budget global.

Informations et questions diverses

L'ordre du jour est épuisé : il est 0h15.